

Bruxelles, date de la poste

ConstruBadge 2018



Madame, Monsieur,

Les partenaires sociaux du secteur de la construction font une priorité de la lutte contre le dumping social. L'un des éléments de ce plan d'action consiste à instaurer un '**ConstruBadge**'. Constructiv a été chargé de la délivrance de ce badge, et ce uniquement sur base de **données officielles** fournies par la **Sécurité sociale**.

CONSTRUBADGE

Le **ConstruBadge** est un **moyen personnel d'identification visuelle** pour **chaque ouvrier de la construction**. Il ne concerne pas seulement les ouvriers des entreprises belges, mais également les ouvriers d'employeurs étrangers qui exercent des activités de construction en Belgique. Les intérimaires occupés dans la construction via une agence intérimaire agréée reçoivent également un **ConstruBadge**.

Le ConstruBadge doit être porté de manière visible sur les chantiers en Belgique.

INCAPACITÉ DE TRAVAIL LONGUE DURÉE

Dans le courant du mois de **décembre 2017**, le **ConstruBadge 2018** sera envoyé aux ouvriers. D'après les données dont nous disposons, vous êtes en incapacité de travail depuis plus d'un an et, pour cette raison, vous ne recevez pas automatiquement un badge. Si vous reprenez le travail ou avez déjà repris le travail, nous vous demandons de compléter les données au verso de cette lettre et de la transmettre au plus vite à nos services ou à votre syndicat, afin que nous puissions vous faire parvenir le **ConstruBadge** dans les meilleurs délais.

PLUS D'INFORMATIONS

Si vous souhaitez de plus amples informations ou si vous avez des questions concernant le **ConstruBadge**, n'hésitez pas à consulter notre site www.construbadge.be. Pour des questions plus spécifiques, nous vous invitons à contacter notre Callcenter, à envoyer un e-mail à construbadge@constructiv.be ou à contacter votre syndicat.

Salutations distinguées,

La direction

Constructiv traite avec le plus grand soin les données personnelles reçues. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, vous avez le droit de consulter ou de modifier ces données.

Constructiv
ConstruBadge
 Rue Royale 132 bte 1
 1000 Bruxelles

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'OUVRIER

Je, soussigné(e), (prénom, nom et NISS de l'ouvrier),

confirme par la présente qu'il/elle a repris/reprendra le travail auprès de :

.....

Description	Données (à compléter obligatoirement)
Dénomination employeur	
Numéro ONSS/d'entreprise de l'employeur	
Date de reprise du travail	

Date : / /

Signature de l'ouvrier

.....

Constructiv traite les données personnelles reçues avec le plus grand soin. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, vous avez le droit de consulter ou de modifier ces données.